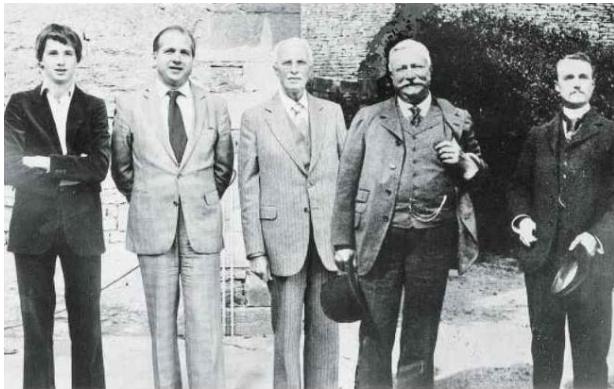


Louis Latour, le bourgogne dans le sang



Cinq générations de Louis Latour

LES HENOKIENS

Ce club méconnu, nommé en souvenir du patriarche biblique Enoch (ou Hénok) qui vécut 365 ans, réunit 44 entreprises internationales de plus de 200 ans, toujours dirigées par la famille fondatrice.

« **À** notre époque de transformations toujours plus rapides, l'exemple donné par une entreprise qui ne change pas à quelque chose de rassurant, et d'autant plus si la famille qui la possède est elle-même prospère. Le secret est une capacité d'adaptation aussi bien qu'une volonté de rester soi-même. Tout le monde comprend ce dilemme », écrivait Michael Broadbent, sommité du monde de l'œnologie et commissaire-priseur chez Christie's à Londres, dans la préface de l'ouvrage édité à l'occasion des deux cents ans de la Maison Louis Latour, en 1997, date à laquelle elle devient membre des Hénokiens. « Le plus fascinant c'est l'idée qu'une famille ait décidé de rester ensemble pendant plusieurs générations ! », s'exclame Louis-Fabrice Latour, septième Louis Latour et onzième génération de la lignée fondatrice, aux commandes depuis 1999 de ce producteur de grands crus de Bourgogne.

Il est également le seul membre de la famille à travailler dans l'entreprise, un modèle manifestement éprouvé. Celle-ci est organisée autour d'un directoire et d'un conseil de surveillance, l'actionnariat comportant quelques dizaines de personnes.

La tradition veut ainsi que le flambeau soit transmis à l'aîné des garçons de la branche aînée. Son nom de baptême est immuablement « Louis », avec un prénom composé une génération sur deux. « Avoir un Louis Latour à la tête de la Maison reste emblématique, c'est notre fonds de commerce, ça a un impact important », souligne Louis-Fabrice. La parité ne serait-elle pas de mise chez Louis Latour ? « Elle est tout à fait respectée parmi nos salariés, mais la direction de grandes maisons de vin reste un univers très masculin », poursuit le dirigeant. Pourtant ce sont les femmes qui ont apporté la vigne dans leur dot. Lorsqu'en 1768 les Latour s'établissent à Aloxe-Corton (Côte d'Or), ils épousent des filles de vigneronnes, héritières de plusieurs parcelles de vignes dont un document, enregistré devant un notaire, atteste qu'elles sont dans la famille depuis 1731. C'est de l'union entre une fille de vigneronne et un tonnelier que démarre la saga Louis Latour. « La profession de tonnelier était noble dans la hiérarchie des métiers du vin », commente un spécialiste du secteur.

Un savoir-faire toujours maîtrisé par l'éminente Maison, qui dispose de sa propre tonnellerie d'où sortent chaque année quelque 3500 fûts réalisés dans des chênes français, dont la moitié sont vendus à l'export.

Vins des réceptions des cours royales

C'est au cours de la Révolution française que la société dépose ses statuts. Dès 1815, elle exporte en Grande-Bretagne, puis aux États-Unis, en Argentine, en Roumanie et en Belgique. Ses vins accompagnent les réceptions des cours royales d'Angleterre, d'Autriche et de Russie. Au milieu du XIXe siècle, Louis Latour achète une vieille maison de négoce, Lamarosse, située au numéro 18 de la rue des Tonneliers, où se situe encore aujourd'hui le siège de la société au coeur de Beaune.

Son essor accélère sous la houlette du cinquième Louis Latour, avec en 1891 l'acquisition des domaines de la famille Grancey, comprenant le château de Corton Grancey, la cuverie et 33 hectares de vignes, à Aloxe-Corton. Les parcelles des Grancey sont décimées par le phylloxéra, qui fait rage en France depuis les années 1870, détruisant en particulier les vignobles de Bourgogne.

Le cinquième Louis Latour, ami de Pasteur de longue date, mettra plus d'un quart de siècle à reconstruire le domaine. Il remplace les ceps morts d'aligoté et de pinot noir par du chardonnay planté sur la partie sud du sommet de la colline de Corton.

Ainsi naquit le Corton-Charlemagne. Louis Latour, avec 10,5 hectares, est le plus important propriétaire de ce grand cru et la signature du cinquième du nom figure toujours sur les étiquettes. Dès lors chaque génération apportera sa pierre à l'édifice, que ce soit avec l'achat de parcelles de grands crus dans la Côte de Nuits dans les appellations Romanée-Saint-Vivant et Chambertin, ou l'exportation du savoir-faire bourguignon en Ardèche, où y est développé un chardonnay (Grand Ardèche), ou encore en 1989 la création du domaine de Valmoissine dans le Var.

80% réalisé à l'exportation

Louis-Fabrice Latour rachète, quant à lui, la Maison Simonnet-Febvre à Chablis, en 2003, puis la Maison Henry Fessy en 2008, spécialisée dans la production de vins du Beaujolais et du Maçonnais. Actuellement le groupe vend 9 millions de bouteilles par an, dont 6 millions de Louis Latour, pour un chiffre d'affaires 2014 de 65 millions d'euros. Environ 80 % est réalisé à l'exportation (dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon). « Le fait d'être Hénokien a beaucoup d'impact en Asie. Dans un secteur comme le nôtre, c'est rassurant, mais on ne s'en sert pas comme outil commercial. Nous sommes très concurrents pas les vins du Nouveau Monde (Australie, Chili).



La cuverie et le château Corton Grancey

Par Corinne Caillaud



1731 La famille Latour est propriétaire de vignes dans la Côte de Beaune. Dès cette époque la tonnellerie est déjà l'un de ses métiers.

1891 Acquisition par la Maison Latour de la Cuvée et du château Corton Grancey, ainsi que de 33 hectares de vigne à Aloxe-Corton.

1997 Célébration du bicentenaire de la Maison Louis Latour qui devient membre des Hénokiens.

2008 Acquisition de la Maison Henry Fessy spécialisée dans la production de vins du Beaujolais et du Maçonnais. La Maison se constitue un domaine de plus de 70 hectares.

On ne veut pas s'enfermer dans le passé, nous voulons prouver au contraire que nous sommes une entreprise de notre temps, ce qui demande des efforts », souligne Louis-Fabrice Latour qui a à cœur de démontrer « qu'on peut être Hénokien et moderne ». Il ambitionne de devenir la marque la plus présente dans les lieux prestigieux, avec ses vins fins et élégants. « Il y a un style qui est propre aux Hénokiens, on ne traverse pas impunément le temps. » Échanger avec d'autres sociétés évoluant dans des secteurs différents est important pour lui. Des réflexions sur ce qu'est l'entreprise familiale aujourd'hui ou l'intégration de la jeune génération sont menées lors de séminaires. « Est-ce que le droit du sang est le meilleur moyen de transmission ? Quand les gens sont compétents et ont la vocation, pourquoi pas ? » remarque Louis-Fabrice Latour. Issu de Sciences Po comme son père, il a travaillé sur les marchés financiers avant de rejoindre l'entreprise familiale mais il reconnaît volontiers que « si je l'avais créée moi-même, je prendrais plus de risques, mais c'est à la fois familial et patrimonial, par conséquent, on n'est pas des aventuriers. Je suis très vigilant sur la notion de risque et je ne vais pas compromettre plus de deux cents ans d'histoire dans des diversifications hasardeuses. »

